



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA GT

NOTE SPORTIVE 025 22/9/2020

DE LA PART DU COMITE SPORTIF

Nous rappelons par la présente à toutes les équipes que, conformément au Règlement sportif de 2020, seul le carburant officiel acheté sur le site de **Paul Ricard** doit être utilisé à tout moment au cours des épreuves, des essais libres aux courses. Des contrôles seront organisés.

31.1 Total/Elf est désigné comme fournisseur officiel de carburant pour la saison 2020. Aucun autre carburant n'est autorisé dans les voitures inscrites à l'épreuve.

Il incombera au concurrent de s'assurer qu'il ne reste aucune trace résiduelle de carburant non approuvé dans les réservoirs ou les systèmes de carburant lors d'un événement.

Toute équipe utilisant un autre carburant au cours du meeting du **Paul Ricard** sera signalée aux commissaires sportifs, qui pourront appliquer toutes les pénélités mises à leur disposition.

Josep Besoli Président du Collège Joel Do Vale
Directeur d'Epreuve /FFSA

Alain Adam Directeur de Course

Laurent Gaudin Manager Général Guy Clairay Responsable Sportif

lauout and .___

























